

«Toxic Fur»



La fourrure peut mettre votre santé en danger.

Introduction

On porte à nouveau de la fourrure. Accessoires, capuchons de vestes d'hiver, sacs à main et bottes bordés de fourrure à la mode ont préparé un regain d'intérêt pour la fourrure grand style. Par ailleurs, ce retour de la fourrure recouvre un secteur économique dépassant le milliard.

La Chine est aujourd'hui le plus gros producteur et le plus important marché de transit de fourrures brutes au monde. De plus, ce pays achète en grand des fourrures dans les ventes aux enchères en Scandinavie et en Amérique du Nord. 80 % des fourrures produites dans le monde sont transformées dans des usines chinoises avant d'être exportées dans tous les coins du globe sous forme de vêtements complets garnis de fourrure. Avec ses plus de mille usines, Chongfu Town (près de Shanghai) est le haut-lieu chinois de la fourrure brute. Une main-d'œuvre à bon marché et l'environnement en payent un lourd tribut.

Substances toxiques comprises

Les producteurs brandissent volontiers l'argument publicitaire que la fourrure est un produit naturel authentique. Cette affirmation ne reflète pas du tout la réalité, car il n'y a pas trace de «nature à l'état pur». Ce qui rend les fourrures si douces n'a en effet rien à voir avec la nature.

Les conditions de détention et d'abattage des animaux à fourrure ainsi que la production de la fourrure représentent un véritable danger pour l'environnement, sans oublier les risques qu'elles impliquent pour le client. En effet, de l'origine au consommateur final, la fourrure est soumise à une batterie de processus de tannage, de conservation, de nettoyage, de teinture et de traitement qui recourent à des substances chimiques dangereuses pour la santé.

Les diverses analyses d'articles en fourrure¹ effectuées à l'étranger au cours de ces dernières années ont chaque fois révélé qu'ils subissaient une exposition parfois inquiétante à des substances chimiques. La Protection Suisse des Animaux PSA a donc voulu savoir si les résultats des enquêtes étrangères peuvent s'appliquer aux fourrures importées en Suisse, c'est-à-dire quels sont les produits chimiques nocifs qu'elles contiennent.

1) Respect for Animals: The Fur Trade and the Environment

[www.respectforanimals.co.uk/facts-and-reports/the-fur-trade-and-the-environment/113/]

LAV - Lega Anti Vivisezione : Toxic Fur 2: nuova indagine su "Pellicce Tossiche"

[www.lav.it/news/toxic-fur-2-nuova-indagine-pellicce-tossiche]

Vier Pfoten : Studie "Gift im Pelz"

[www.vier-pfoten.de/themen/wildtiere/pelz/die-wahrheit-ueber-pelz/giftiger-pelz/]

The Humane Society of the United States : Toxic Fur

[www.humanesociety.org/issues/fur_production/facts/toxic_fur.html]



Cette recherche, qui est une première en Suisse, s'est concentrée sur la fourrure de chiens viverrins. En effet, les petites pièces de fourrures actuellement très répandues, que l'on appelle houppes décoratives, font l'objet d'une production de masse à partir de ces animaux, car elles sont bon marché, voire meilleur marché que la fourrure synthétique.

Acheté en Suisse, testé en Suisse

Fin octobre 2015, la Protection Suisse des Animaux PSA a acheté chez différents distributeurs quatre vestes garnies de fourrure, deux pour enfants et deux pour femmes. Les fourrures sont toutes déclarées «chien viverrin (nyctereutes procionoides)»; trois d'entre elles proviennent de Chine et une de Finlande.

Début novembre 2015, les parties en fourrure ont été envoyées à l'entreprise Testex AG à Zurich en vue d'un contrôle Oeko-Tex des substances nocives; le rapport d'analyse rédigé par cette société est en date du 17 novembre 2015.

OEKO-TEX [www.oeko-tex.com]

Oeko-Tex® Standard 100 est un label pour les produits textiles et les vêtements. Il réglemente les analyses de substances potentiellement nocives sur le plan de l'écologie humaine en prescrivant les valeurs limites prouvées scientifiquement.

Quatre catégories de marchandises ont chacune leur valeur limite: articles textiles pour bébés, textiles près de la peau, textiles portés loin de la peau et matériaux de décoration et d'ameublement. En l'occurrence, la deuxième catégorie (textiles près de la peau) est pertinente pour l'évaluation des vêtements contenant de la fourrure.

Le contrôle Oeko-Tex® Standard 100 comprend:

- les substances interdites par la loi (par exemple colorants cancérigènes);
- les substances réglementées par la loi (comme le formaldéhyde, les assouplissants, les métaux lourds ou le pentachlorophénol);
- les substances susceptibles de nuire à la santé, néanmoins non encore réglementées ni interdites légalement.



Fourrures testées

Fourrure (1) : veste en duvet (doudoune) pour fille avec col de fourrure, marque: Eddie Pen

achetée (en ligne) chez LanaLu Kindermode (www.lanalu.ch)

prix: CHF 289.--

Déclaration:

Espèce animale: Mourmasky [= raccoon dog] / nyctereutes procionoides

Provenance: Chine

Origine: animal issu d'un élevage / détention en cage sur sol grillagé

Fourrure (2) : veste en duvet pour fille avec col de fourrure, marque: il gufo

[Fourrure: Saga Furs, Label «Origin assured»]

achetée chez Sophys Bâle, Bâle

prix: CHF 400.--

Déclaration:

Espèce animale: Finnracon / nyctereutes procionoides

Provenance: Finlande

Origine: ---

Fourrure (3) : veste en laine pour femme avec col de fourrure, marque: Woolrich

achetée chez Spira & Co. AG, Bâle

prix: CHF 419.--

Déclaration: chien viverrin / nyctereutes procionoides

Provenance: Chine

Origine: animal issu d'un élevage / détention en cage sur sol grillagé

Fourrure (4) : veste en duvet pour femme avec col de fourrure, marque: Attentif, Paris

achetée chez Galerie Breitenmoser, Basel

prix: CHF 299.--

Déclaration:

Espèce animale: chien viverrin

Provenance: Chine

Origine: animal issu d'un élevage / détention en cage sur sol grillagé

REMARQUE CONCERNANT LA DÉCLARATION

Sur les quatre fourrures choisies et achetées au hasard, seule une d'entre elles [(fourrure (3), Woolrich) est munie d'une déclaration complète conforme aux dispositions de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures*. Les trois autres comportent des indications incomplètes sur l'espèce animale ou ne mentionnent pas l'origine [fourrure (2)].

* Ordonnance sur la déclaration des fourrures et des produits de la pelleterie
[www.blv.admin.ch/themen/handel_wild/05116/05181/index.html?lang=fr]

Résultats en un coup d'œil

Aucun des échantillons de fourrure testé ne remplit toutes les exigences de l'Oeko-Tex® Standard 100 pour les produits en contact avec la peau.

Trois échantillons sur quatre contenaient du formaldéhyde et dans un cas, la valeur mesurée était presque 4 fois supérieure à la valeur limite recommandée.

Trois fourrures contenaient des alkyl phénol éthoxylates (tensio-actifs). La valeur maximale mesurée (veste en duvet pour fille avec col de fourrure, marque: Eddie Pen, fabriquée en Chine) était 13 fois plus élevée que la valeur recommandée par Oeko-Tex.

Les quatre échantillons de fourrure contenaient du chrome (mesure du «chrome total»). La valeur maximale mesurée de 40,9 mg/kg (veste en duvet pour femme avec col de fourrure, marque: Attentif, Paris, fabriquée en Chine) était plus de 20 fois supérieure à la valeur recommandée par Oeko-Tex (< 2,0 mg/kg).

Les mesures de chrome-VI qui est particulièrement dangereux pour la santé n'ont dépassé dans aucun échantillon la valeur de tolérance de 3 mg/kg.

Aucune trace de paraffines chlorées ni d'hydrocarbures polycycliques aromatiques (par exemple le benzène) n'a été détectée dans les échantillons.

Même si un nombre aussi faible de fourrures examinées ne permet pas d'en tirer des conclusions générales, il est frappant que dans la fourrure finlandaise de chien viverrin de

Saga Furs (veste pour fille de la marque «il gufo») il n'y ait pas eu de traces de formaldéhyde ni de tensio-actifs. Seul le chrome total a été décelé dans une concentration de 9,78 mg/kg ce qui correspond à une valeur cinq fois plus élevée que la valeur limite d'Oeko-Tex.

Substances décelées

Formaldéhyde

Utilisé pour le tannage et la conservation, le formaldéhyde est absorbé par inhalation ou à travers la peau; il a un effet délétère sur les cellules et le patrimoine génétique. En cas de sensibilité aigüe, des concentrations faibles suffisent à déclencher des irritations des muqueuses et des allergies.

Le cuir et la fourrure ne sont pas soumis à la déclaration obligatoire. En Suisse, l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)² interdit la mise sur le marché de produits contenant une proportion de formaldéhyde > 0,2%.

Chrome

Les sels de chrome III sont utilisés dans le processus de tannage et passent pour très faiblement toxiques. Or lors de tannages incorrects, ils peuvent se transformer en chrome-VI qui est considéré comme allergène et cancérigène.

L'ORRChim suisse ne mentionne pas de réglementation concernant le «chrome total (Cr)» dans les articles en cuir. Le chrome-VI est interdit dans les articles en cuir qui sont en contact avec la peau; une teneur de chrome-VI de 0,0003 % (3 mg/kg) est tolérée.

Tensio-actifs (alkyl phénol éthoxylates)

Dans la production de fourrure, les peaux séchées sont dégraissées au moyen d'alkyl phénol éthoxylates qui ont un impact très négatif sur l'environnement. En Suisse (et dans l'UE), il est interdit d'utiliser des solutions contenant des alkyl phénol éthoxylates pour le traitement des textiles dans une concentration de 0,1 % (1000 mg/kg) ou davantage. Cette restriction s'applique uniquement lorsque le produit est fabriqué ou transformé dans l'UE.

Les alkyl phénol éthoxylates sont considérés comme ayant un effet potentiel sur le système endocrinien (c'est-à-dire des substances qui influencent ou perturbent l'activité hormonale normale).

2) Office fédéral de l'environnement OFEV:
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)
www.bafu.admin.ch/chemikalien/01410/01412/index.html?lang=fr

Détail des résultats

[Valeur limite conformément à l'Oeko-Tex® Standard 100, classe de produits II]

Fourrure (1) : veste en duvet (doudoune) pour fille avec col de fourrure, (provenance: Chine)

formaldéhyde [valeur limite: < 75 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 240 mg/kg

chrome total [valeur limite: < 2,0 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 17,6 mg/kg

tensio-actifs (alkyl phénol éthoxylates), APEO & AP [valeur limite: < 100 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 1300 mg/kg

Fourrure (2) : veste en duvet pour fille avec col de fourrure (provenance: Finlande)

formaldéhyde [valeur limite: < 75 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 1) : n/d (= no data)

chrome total [valeur limite: < 2,0 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 1) : 9,78 mg/kg

tensio-actifs (alkyl phénol éthoxylates), APEO & AP [valeur limite: < 100 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 1) : n/d (= no data)

Fourrure (3) : veste en laine pour femme avec col de fourrure (provenance: Chine)

formaldéhyde [valeur limite: < 75 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 280 mg/kg

chrome total [valeur limite: < 2,0 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 1) : 7,0 mg/kg

tensio-actifs (alkyl phénol éthoxylates), APEO & AP [valeur limite: < 100 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 600 mg/kg

Fourrure (4) : veste en duvet pour femme avec col de fourrure (provenance: Chine)

formaldéhyde [valeur limite: < 75 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 120 mg/kg

chrome total [valeur limite: < 2,0 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 40,9 mg/kg

tensio-actifs (alkyl phénol éthoxylates), APEO & AP [valeur limite: < 100 mg/kg]

valeur mesurée (nombre de mesures effectuées: 2) : 260 mg/kg

Conclusion

Les analyses mandatées par la Protection Suisse des Animaux PSA ont confirmé la présence de substances chimiques toxiques même dans les fourrures vendues dans des magasins suisses.

Chaque fourrure signifie qu'on tue des animaux. Beaucoup de chimie, si peu de nature, voilà ce qu'est la fourrure! Par conséquent, en renonçant à acheter une vraie fourrure, non seulement on agit en faveur du bien-être des animaux, mais encore on protège sa santé.

Annexe

Le chien viverrin – un faux raton-laveur

Auteurs

Katja Polzin, Directrice administrative, Protection Suisse des Animaux PSA
[coordination de la recherche, échantillons de produits]

Helen Sandmeier, Service de presse, Protection Suisse des Animaux PSA
[texte et layout]

Bâle, décembre 2015

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, CH-4018 Bâle, Phone 061 365 99 99
sts@tierschutz.com; www.protection-animaux.com

Le chien viverrin – un faux raton-laveur

Le chien viverrin (*nyctereutes procyonoides*) qui ressemble à un hybride de martre et de chien appartient à la famille des canidés. Son territoire originel comprend la Sibérie orientale, la Chine du Nord-Est et le Japon. Il est nouveau en Europe (neozoon), car il a été lâché en pleine nature dans le but d'utiliser sa fourrure à des fins économiques.

En 2014, la Chine a produit 14 millions de fourrures de chiens viverrins*. Dans des élevages immenses, les animaux sont presque toujours détenus dans des batteries de cages minuscules, à peine plus grandes que le corps de l'animal. Afin de ne pas endommager la fourrure, on les tue à coup de barres et de gourdins et ils n'ont même pas un an! Les organisations de protection animale et les médias ont plusieurs fois montré des documentaires



dans lesquels de nombreux animaux sont encore vivants pendant qu'on les écorche. Il n'existe pas de réglementation légale pour la détention et l'abattage de ces animaux.

L'Union européenne octroie dans sa législation un «espace vital» de 8000 cm² – soit moins d'un mètre carré.

Par comparaison, la loi suisse sur la protection des animaux exige pour une détention conforme aux besoins de l'espèce des possibilités de creuser, un boxe pour dormir, des possibilités de retrait et des cachettes, des abris ou des enclos intérieurs; un couple doit disposer d'un enclos de 40 m² au moins. Le territoire d'un chien viverrin en liberté peut s'étendre à 10 km².

Le nom anglais du chien viverrin est raccoon dog. La fourrure est vendue sous diverses appellations, souvent uniquement avec la dénomination anglaise raccoon (= raton-laveur), par exemple Finnracon (de Finlande). La partie dog (chien) est volontiers omise et voici notre chien viverrin devenu un «faux raton-laveur».

* Official statistics key to China's fur farming industry (Chinadaily; 20.08.2015)
http://europe.chinadaily.com.cn/business/2015-08/20/content_21659735.htm